



DECLARATION LIMINAIRE AU COMITE HYGIENE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL DE VAUCLUSE DU 2 AVRIL 2015

Cette première séance institutionnelle de l'année du CHSCT de Vaucluse est également la première d'une nouvelle mandature.

Pendant ce mandat, la CGT Finances Publiques œuvrera pour que les agents obtiennent de meilleures conditions de travail et aient accès à une santé et une sécurité au travail de haut niveau.

Pour la CGT, cela passe par la prévention des risques sociaux. Notre ambition est d'aboutir à un environnement permettant de « bien faire son travail » et d'éradiquer la « souffrance au travail » :

- Par un moratoire sur les réorganisations de service extrêmement pathogènes et l'établissement d'un bilan contradictoire sur les réformes en cours et celles déjà mises en œuvre
- Par la fin des suppressions d'emplois et l'adoption de plans pluriannuels de recrutements en s'appuyant sur une évaluation des moyens humains nécessaires à la mise en œuvre de toutes les missions qui répondent aux besoins sociaux de justice fiscale, de gestion publique, de police économique.
- Par l'amélioration des conditions d'exercice des missions en évaluant les charges de travail actuelles et futures.
- Par l'amélioration des conditions d'accueil du public afin de réduire l'agressivité et les conflits trop souvent constatés.
- Par la réorientation du rôle de l'encadrement vers le soutien et la formation aux agents
- Par le renforcement des moyens mis à la disposition des instances de consultation et notamment pour le CHSCT le recours aux expertises agréées et la saisie automatique lors d'une réorganisation de service.

La CGT Finances Publiques de Vaucluse veillera lors de ce nouveau mandat au bon fonctionnement du CHSCT.

Nous serons vigilants sur la nécessaire analyse du bilan des plans de prévention (PAP) mis en œuvre antérieurement, sur le suivi des recommandations figurant dans les rapports de visite de l'inspecteur santé sécurité au travail et du médecin de prévention.

Nous serons attentifs à ce que tous les sites du département fassent l'objet de visite par la délégation du CHSCT, visites qui doivent aboutir concrètement par des améliorations des conditions de vie au travail.

Nous serons vigilants également aux solutions proposées par la DDFIP pour ces mêmes conditions de vie au travail ; la CGT souhaite que soit mis en place des actions de prévention plutôt que des actions curatives. Les expérimentations, genre « forum théâtre » ne peuvent nous satisfaire

Enfin nous veillerons plus que jamais à ce que l'utilisation du budget CHSCT soit conforme à son objet premier et ne soit pas détournée au profit d'actions relevant de la DDFIP. Nous rappelons une fois encore la position de la CGT Finances publiques 84 concernant l'utilisation et le vote du budget du CHSCT.

Ce dernier doit financer des actions spécifiques en lien avec l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail à l'exclusion de celles qui ressortent du budget de la DDFIP, opérations immobilières, entretien des locaux ou des dépenses financées par le FIPHFP (fonds d'insertion pour les personnes handicapées).